

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 17/11/16	Dossier complet le 17/11/16	N° d'enregistrement 2016-1471

1. Intitulé du projet

EXTENSION DU CAMPING MUNICIPAL

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

JEAN Gisèle

RCS / SIRET

21860203500014

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45	Terrain de camping - extension

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Extension du terrain sur une zone non inondable.

Le camping municipal actuel, datant de 1980, est en zone inondable. La Vienne est la rivière qui borde le camping en contrebas.

L'extension prévue est en zone non inondable, pour accueillir plus de touristes toute l'année et monter en gamme. Le camping sera doté à terme de 3 à 7 chalets en bois isolés, tout confort, d'une aire de camping-cars, de sanitaires, d'un bâtiment d'accueil et de stockage.

Il s'agit d'accroître la surface du camping actuel et d'opérer une montée en gamme.

Le plan d'évacuation actuel permet une sortie par le haut sur les terrains récemment acquis par la commune.

Vous trouverez en pièces jointes le plan de sauvegarde et le dicrim.

4.2 Objectifs du projet

Possibilité d'accueil aujourd'hui maximal : 90 à 100 personnes.
Après aménagement : 160 à 180 personnes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation sera pour 2016/2017 :

- l'aménagement de la RD25a sous le contrôle de la direction des routes : des plateaux de sécurité pour la sécurisation des voies d'accès ont été réalisés en septembre 2016 pour réduire la vitesse des véhicules et permettre la sortie sécurisée du nouveau camping. (cf plan et photos)
- l'implantation de 3 chalets en bois, tout confort (raccord assainissement, électricité et eau)
- une aire de camping-cars avec une plantation de haie
- la plantation d'arbres (espèces locales) envisagée avec les services environnement du Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais sont le frêne, essence locale qui pousse rapidement, et le tilleul (cf plan)
- un bâtiment pour l'accueil du camping et pour le stockage
- de nouveaux emplacements avec des sanitaires

Pour 2019/2020 : la réalisation de 4 chalets supplémentaires

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Fréquentation espérée du camping : une cinquantaine de personnes supplémentaires ce qui doublerait les effectifs de touristes hébergés aujourd'hui.
- l'accueil d'un public plus diversifié et plus nombreux
- un trafic plus important sur la RD 25a aménagée en conséquence : l'entrée du camping se fera par la D25a d'où des allées et venues d'environ 10 à 15 véhicules par jour. C'est pourquoi nous avons installé un ralentisseur près de la future entrée.
- Pour le risque inondation : nous avons mis en place un plan d'évacuation concerté avec le SDISS, une alerte sonore et le lien avec l'accueil (PDS)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédures administratives :
Nous avons déposé auprès de la DDT un permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
superficie totale en ha : 14030 m2 dont camping initial existant : 18000 m2 soit 3,1 3,2 ha	7 € le m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RD25a Route de Moussac
à Queaux (Vienne)
latitude :
longitude :

Coordonnées géographiques¹

Long. 46° 32' 07" 87

Lat. 0° 67' 26" 61

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

1980

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- chalets construction
- aire de camping-cars
- bâtiment de l'accueil
- sanitaires

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Aucun
C'est un terrain de camping

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU en cours d'élaboration (présent le 17/12/15)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	approuvé
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Pour les eaux pluviales : infiltration dans le milieu naturel environnant (sableux) et écoulement en pente naturelle vers la rivière -Pour les eaux usées : le terrain est raccordé à l'assainissement collectif
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pour les déchets en phase chantier : la commune a transféré sa compétence à une communauté de communes qui a délégué la gestion des déchets à un syndicat (SIMER). Celui-ci a mis en place des recycleries (dont une dans la commune) et des déchetteries pour le recyclage de tout types de déchets. Nous y avons accès gratuitement.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- plus d'activité humaine - intégration paysagère : l'aménagement du terrain, la plantation d'arbres (une vingtaine de frênes hybrides et tilleuls sur les conseils du SMPM). Il existe déjà une haie et des arbres d'essence locale. - L'aménagement de l'assainissement collectif a été réalisé en amont : nouvelle station d'épuration en 2015

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne semble pas nécessaire de faire une étude d'impact.

L'extention du camping demeure dans le projet initial : tourisme vert, calme, à faible densité de population en s'appuyant sur le cadre naturel(rivière, bords de Vienne) et des activités de nature telles que la randonnée et la pêche.

Il améliorera l'implantation d'arbres sans dénaturer ni engendrer de pollutions.

En amont l'accueil de nouveaux publics a été préparé par une nouvelle station d'épuration en 2015 et une mise en sécurité de l'entrée du camping en 2016.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Queaux le, 15 novembre 2016

Le Maire,

Signature

Gisèle JEAN



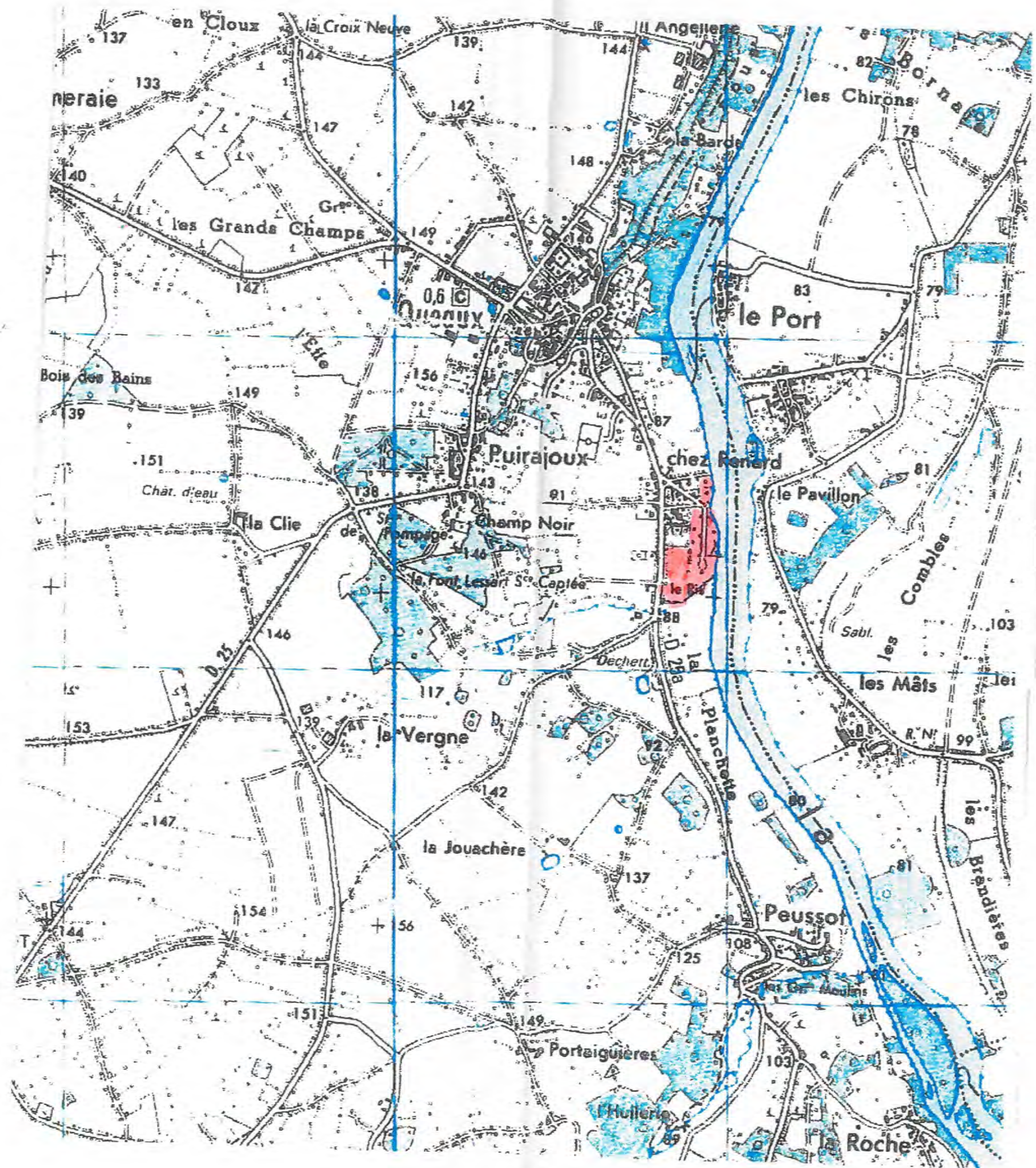
**Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
 À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

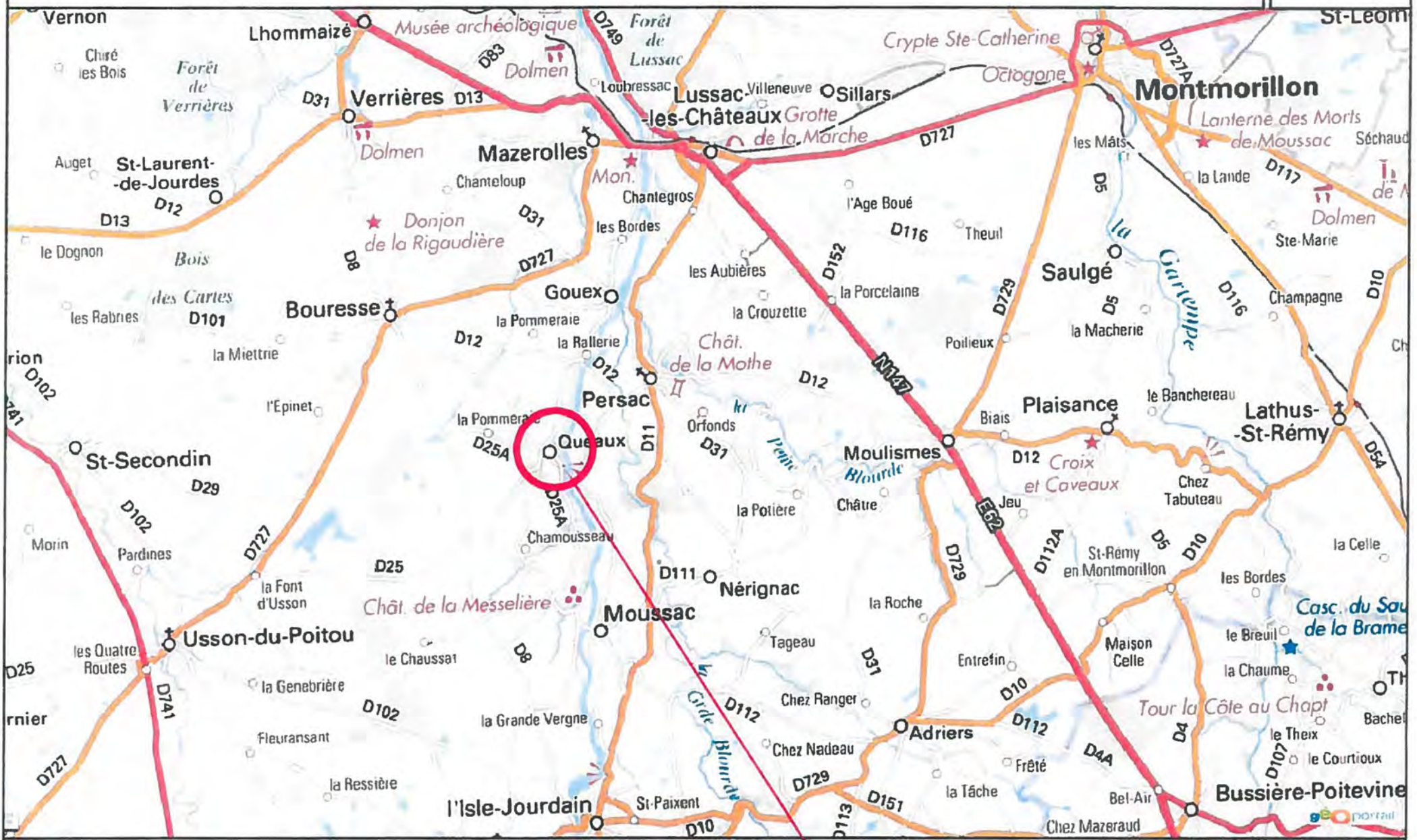
**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
 LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
 PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique			
Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel		@	
Personne morale			
Nom	Mairie de QUEAUX	Prénom	
Adresse du siège social			
Numéro	8	Extension	
		Nom de la voie	
		rue de pierre	
Code postal	86150	Localité	QUEAUX
		Pays	F
Tél.	0549 48 48 08	Fax	
Courriel	queaux@departement86.f.		
Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande			
Nom	JEAN	Prénom	Giète
Qualité	Mère		
Tél.	0684 1159 50	Fax	
Courriel	giète.jean@wanadoo.f.		

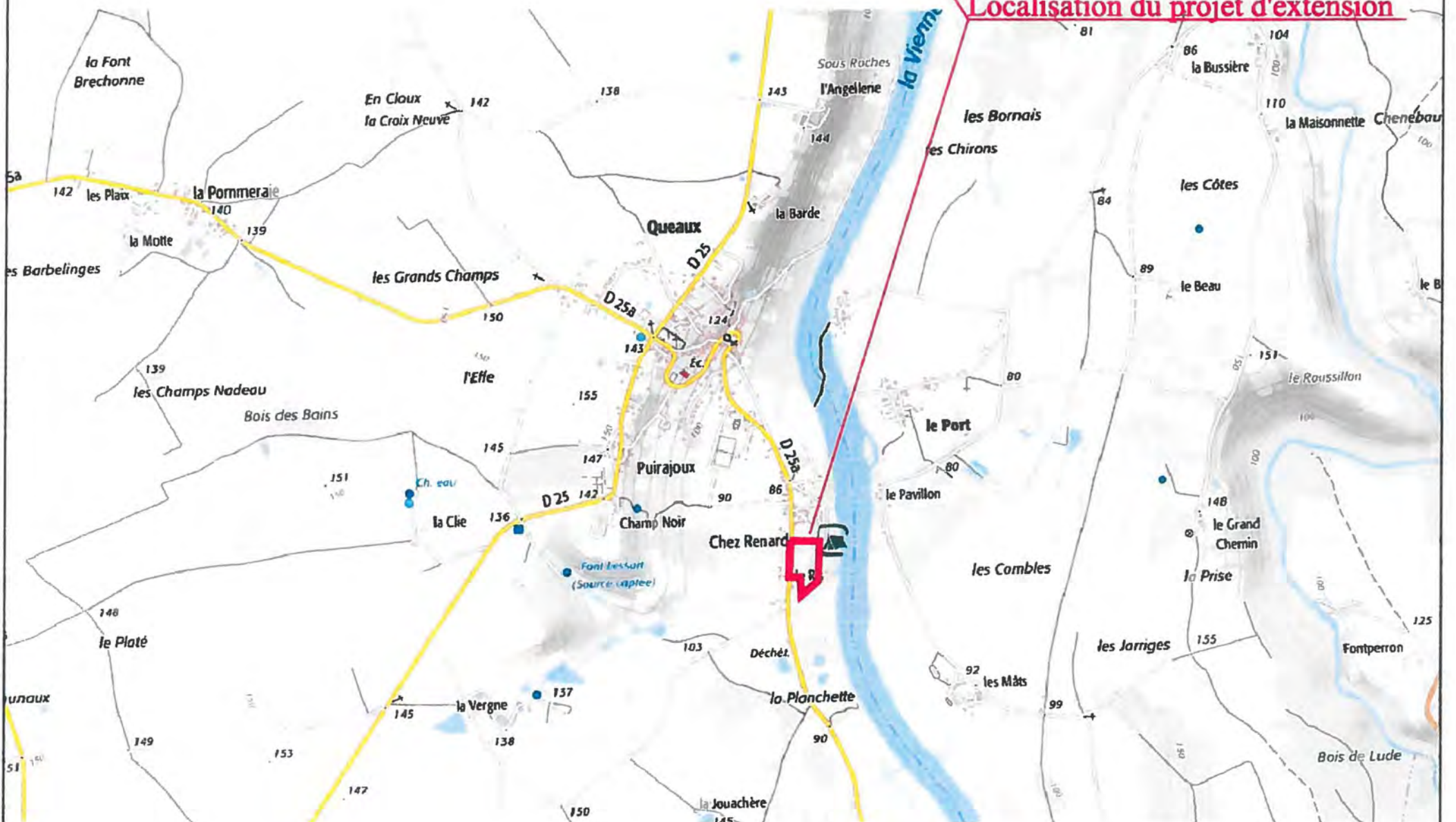
En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.



PLAN DE SITUATION (Echelle locale)



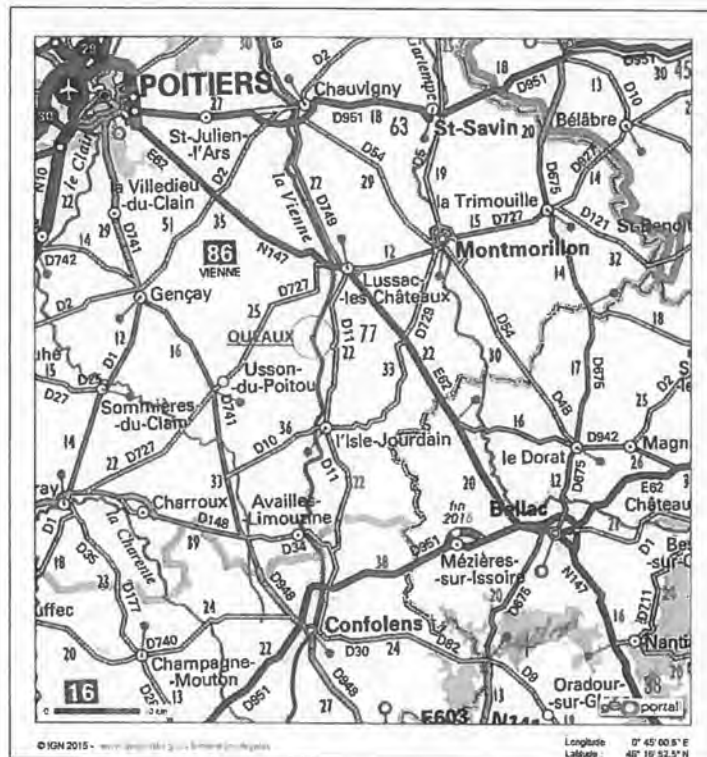
PLAN DE SITUATION (Echelle du village)



PLANS DE SITUATION

Commune de QUEAUX

Création de deux aménagements de sécurité (plateaux sur-élevés) en sortie de bourg, l'un sur la route de Lussac les chateaux, l'autre sur la route de Moussac.



Echelle 1/10 000
12 octobre 2015

B.E.T
TOUCHARD
 Maître d'oeuvre V.R.D.
 2 Rue Roger Frison Roche
 86180 BUXEROLLES
 TEL : 05.49.61.37.64.
 FAX : 05.49.45.14.96.
 Email: castel-touchard@club internet.fr

Département :
VIENNE

Commune :
QUEAUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des Impôts foncier suivant :
MONTMORILLON
7 Avenue de l'Europe 86500
86500 MONTMORILLON
tél. 05 49 83 39 39 - fax 05 49 83 39 40
slp-sle.montmorillon@dgifp.finances.gouv.fr

Section : A
Feuille : 000 A 03

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

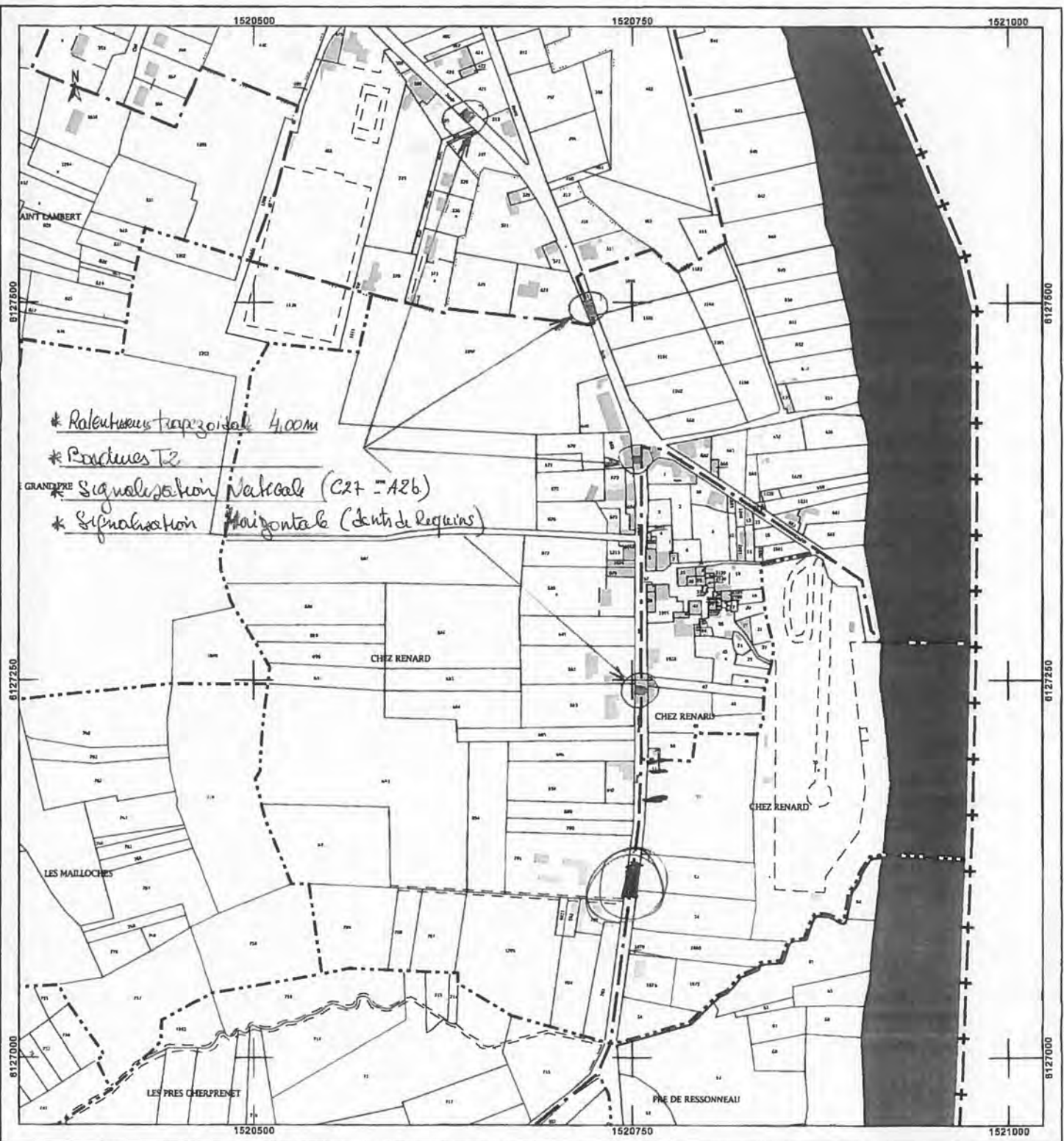
Date d'édition : 01/07/2015
(fuseau horaire de Paris)

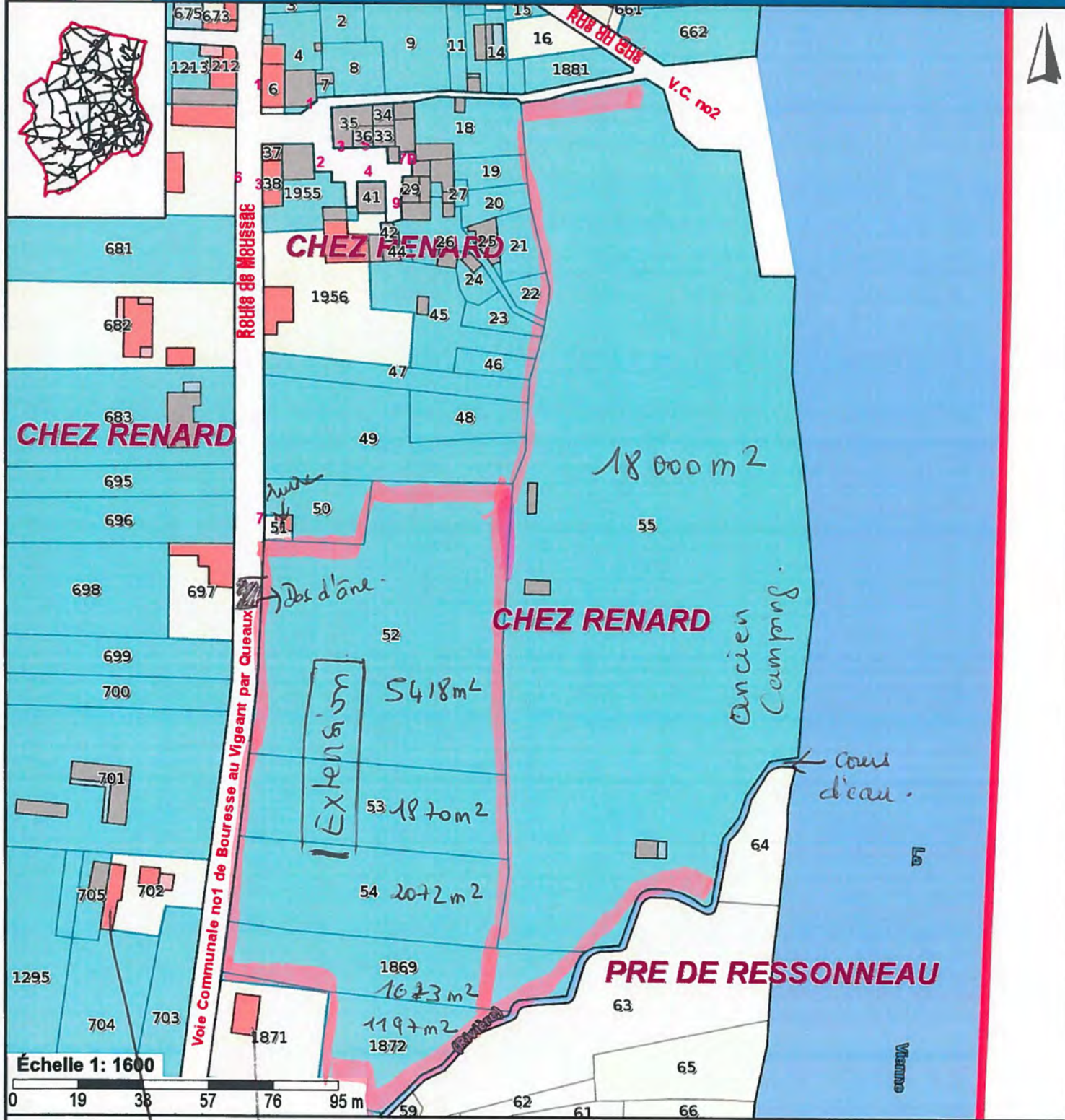
Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2014 Ministère des Finances et des Comptes
publics

*Route de Mornac
Aménagement de Sécurité*

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Cadastre

Communes

Parcelles

Batiments

Bâtiment en dur

Construction légère

Voirie et Hydrographie

Cours d'eau

Maison
Maison

PHOTO n° 2

PHOTO n° 4



Images ©2016 Google, Données cartographiques ©2016 Google 20 m

PHOTO n° 1

PHOTO n° 3

PHOTO n°1



PHOTO n°2



PHOTO n° 3



PHOTO n° 4






Document camping existant
et Projet d'extension.

Implantation des arbres
sur nouveau terrain O

DEPARTEMENT DE LA VIENNE

Commune de QUEAUX

Extension du Camping Municipal du Renard

 PA 2	NOTICE DESCRIPTIVE
-----------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------

1. L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Délimitation

Le terrain de camping actuel est implanté en partie sud-est du bourg, le long de la Vienne, sur la parcelle cadastrée Section G n°55.

L'opération consiste en une extension de celui-ci vers le nord-ouest pour venir occuper les parcelles situées entre la R.D n°25a et le camping existant, à savoir les parcelles cadastrées Section G n° 50, 51, 52, 53, 54, 1869 et 1872.

Le futur camping sera bordé au Sud-ouest par une maison d'habitation existante, au sud-est par des prairies, à l'est par le camping existant, au nord par une maison d'habitation et le hameau de « Chez Renard » et à l'ouest par la R.D. n°25a.

Caractéristiques du terrain

-Etat parcellaire d'origine :

Le projet d'extension du camping est prévu sur un terrain constitué des parcelles cadastrées Section G n° 50, 51, 52, 53, 54, 1869 et 1872

-Surface et topographie :

La superficie cadastrale du terrain prévu pour l'extension est de 12775 m².

Le terrain présente une dénivelée moyenne vers l'est de 5 à 6% et une différence de niveau de 1.50m avec le camping existant.

-Document d'urbanisme :

La Commune de QUEAUX ne possède pas de document d'urbanisme et est donc soumise au Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.)

-Environnement paysager et architectural :

Les parcelles objet de l'aménagement sont constituées de prairies pour les parcelles n°52, 53, 54, 1869 et 1872 et d'un petit bois où se trouve un petit bâtiment en ruine pour les parcelles n°50 et 51.

La partie ouest du terrain est constituée d'une haie bocagère le séparant de la RD n°25a.

La partie est du terrain est constituée d'arbres de haut jet et d'acacias le séparant du camping existant.

La partie Sud-est du terrain est constituée d'arbres de haut jet à conserver et d'une clôture le séparant de la maison d'habitation.

L'environnement architectural proche est constitué de maisons d'habitation de type résidentiel plus ou moins récentes et d'habitat de loisirs dans la partie camping existant (petits bâtiments, bungalows en toile, ...).

2. LE PROJET ET SON INSERTION DANS LE SITE

L'Aménagement du terrain

Le projet d'aménagement prévoit l'extension du camping sur sa partie ouest en 2 phases avec création de la nouvelle entrée (suppression de l'ancienne par « Chez Renard » et l'aire de loisirs), la création de 8 emplacements pour bungalow, de 7 emplacements pour caravanes, d'une aire de groupe pour campeurs, d'une aire de camping-cars de 7 places, d'une aire d'accueil pour chevaux en randonnée.

Il sera accompagné également de la création d'un local accueil et d'aires de jeux.

L'aménagement du terrain permettra de conserver les éléments végétaux existants (haie le long de la RD n°25a, arbres de haut jet périphériques. De plus la délimitation des emplacements se fera par la plantation de haies.

Les chalets seront de construction bois et de couleur sombre ainsi que le local accueil et les sanitaires

Composition et organisation du projet

Le réseau viaire est composé d'une voie principale reliant la Route de Moussac – RD n°25a à la partie existante du camping existant. Une voie secondaire transversale permettra de desservir les nouveaux emplacements.

L'accès nouvellement créé constituera également l'accès à l'aire de camping-cars attenante.

Des cheminements piétons indépendants seront créés en liaison avec la partie existante du camping pour conduire notamment aux bords de Vienne

Traitement des voies et espaces

Les voies et places de stationnement seront traitées en enrobé.

Les cheminements piétons seront traités en stabilisé.

Des espaces végétalisés seront présents :

- Entre les emplacements
- Sur les zones de cheminements
- En périphérie des aires de jeux

Le stationnement en entrée du site est prévu sur 4 places aménagées en plus de celui possible au droit et sur les emplacements.

Traitement des limites de l'extension du camping

Le terrain objet du projet d'extension est très peu perceptible depuis l'extérieur du fait de son importante végétalisation périmétrique.

Ces zones végétalisées seront conservées et la vue depuis l'extérieur sur les différentes installations sera très limitée.

Montmorillon, le 14 novembre 2016

Le chef de service « Gestion de milieux
naturels »

à

Madame Gisèle JEAN
Maire

8 rue de la Mairie
86150 QUEAUX

N. Réf. : FM/TL/CR/C.2016.557

Objet : Plantation terrain de camping.

Madame le Maire,

Pour réaliser une plantation sur le terrain de camping de Queaux, localisé au bord de la rivière « Vienne » et d'un fossé, plusieurs situations peuvent se présenter en fonction de l'objectif recherché :

- Délimité, dissimulé : en haie, un alignement de charmes peut être créé et éventuellement façonné en les tressant au fil des années. Cet alignement peut également être un mélange d'essences arbustives : noisetier, troëne sauvage, cornouiller, alisier etc.
- Ombragé : plantation d'arbre de haut-jet : chêne, frêne (si dérogation accordée).
- Ombragé en bord de rivière ou de fossé : aulne, frêne (si dérogation).
- Ornemental : arbres fruitiers.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.



Franck MAGNON

Montmorillon, le 14 novembre 2016

Le chef de service « Gestion de milieux
naturels »

à

Madame Gisèle JEAN
Maire

8 rue de la Mairie
86150 QUEAUX

N. Réf. : FM/TL/C.2016.558

Objet : Essence bocagère.

Madame le Maire,

Pour mettre toutes les chances de votre côté lors de la réalisation d'une plantation sur votre commune nous vous conseillons de vous reporter au tableau, ci-joint, pour définir au mieux les essences adaptées à vos besoins et au contexte pédoclimatique de vos plantations.

Queaux est situé sur une zone de transition géomorphologique associant zones calcaires et espaces granitiques.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



Franck MAGNON

Nom	Nom latin	Sentier ou Rivière	Catégorie	pH Sol	Lumière	Humidité
Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	S	Arbustes	Neutre à Acide	Demi-ombre à ensoleillé	Frais à sec
Aubépine épineuse	<i>Crataegus oxyacantha</i>	S	Arbrisseaux	Neutre à légèrement acide	Demi-ombre	Frais à sec
Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	S	Arbrisseaux	Basique à légèrement acide	Demi-ombre	Frais à sec
Aulnes glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	R	Arbres	Basique à acide	Demi-ombre	Humide à sec
Bouleaux verruqueux	<i>Betula verrucosa</i>	R/S	Arbres	Basique à acide	Ensoleillé	Humide à sec
Bourdaine	<i>Frangulus alnus</i>	R/S	Arbrisseaux	Acide	Demi-ombre	Humide à sec
Cassis	<i>Ribes nigrum</i>	S	Arbrisseaux	Neutre	Ombre à demi-ombre	Normal
Cerisier à grappes	<i>Prunus padus</i>	S/R	Arbustes	Basique à très légèrement acide	Demi-ombre	Humide à très sec
Cerisier de la Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>	S	Arbustes	Basique à neutre	Ensoleillé	Normal à sec
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	R/S	Arbustes	Basique à neutre	Ombre à ensoleillé	Humide à très sec

Nom	Nom latin	Sentier ou Rivière	Catégorie	pH Sol	Lumière	Humidité
Châtaigniers	<i>Castanea sativa</i>	S	Arbres	Très acide	Ensoleillé	Frais à très sec
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>	S	Arbres	Basique à très acide	Demi-ombre à ensoleillé	Normal à très sec
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>	S	Arbres	Acide	Demi-ombre	Normal à très sec
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	S	Arbres	Basique à très acide	Demi-ombre	Humide à sec
Chèvrefeuille des haies	<i>Lonicera xylosteum</i>	S	Lianes	Neutre à très acide	Ombre à demi-ombre	Très humide à normal
Cognassier franc	<i>Cydonia vulgaris</i>	S	Arbustes	Neutre	Ensoleillé	Frais à normal
Cormier	<i>Sorbus domestica</i>	S	Arbustes	Basique à très acide	Demi-ombre	Frais à très sec
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>	R/S	Arbrisseaux	Basique à neutre	Ensoleillé	Frais à sec
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	R/S	Arbrisseaux	Basique à acide	Demi-ombre	Frais à très sec
Coudrier noisetier	<i>Corylus avellana</i>	R/S	Arbrisseaux	Basique à acide	Ombre à demi-ombre	Frais à sec
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	S	Arbrisseaux	Basique à acide	Demi-ombre	Frais à très sec

Nom	Nom latin	Sentier ou Rivière	Catégorie	pH Sol	Lumière	Humidité
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	S	Arbustes	Basique à neutre	Demi-ombre	Normal à très sec
Erable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i>	S	Arbustes	Basique à neutre	Demi-ombre	Normal à très sec
Fragon houx	<i>Ruscus aculeatus</i>	S	Arbrisseaux	Neutre à très acide	Ombre	Sec à très sec
Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>	R/S	Arbres	Basique à acide	Demi-ombre	Humide à très sec
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	R/S	Arbrisseaux	Basique à acide	Demi-ombre	Humide à normal
Genet à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	S	Arbrisseaux	Très acide	Demi-ombre	Normal à très sec
Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>	S	Arbrisseaux	Neutre à très acide	Demi-ombre à ensoleillé	Frais à très sec
Groseillier rouge	<i>Ribes rubrum</i>	S	Arbrisseaux	Neutre	Demi-ombre	Frais à normal
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	S	Arbustes	Acide à très acide	Ombre à demi-ombre	Frais à très sec
Merisier	<i>Prunus avium</i>	S	Arbres	Basique à acide	Demi-ombre	Normal à sec
Néflier	<i>Mespilus germanica</i>	S	Arbrisseaux	Acide à très acide	Demi-ombre	Frais à très sec

Nom	Nom latin	Sentier ou Rivière	Catégorie	pH Sol	Lumière	Humidité
Noyer	<i>Juglans regia</i>	S	Arbres	Basique à acide	Ensoleillé	Humide à normal
Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>	S	Arbres	Basique à neutre	Demi- ombre à ensoleillé	Frais à normal
Poirier sauvage	<i>Pirus communis</i>	S	Arbustes	Basique à acide	Ensoleillé	Frais à très sec
Pommier sauvage	<i>Malus communis</i>	S	Arbustes	Basique à très acide	Ombre à demi- ombre	Frais à sec
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	R/S	Arbrisseaux	Basique à acide	Demi- ombre	Normal à très sec
Prunier myrobolan	<i>Prunus ceracifera</i>	S/R	Arbustes	Basique à très acide	Ombre à ensoleillé	Humide à très sec
Saule osier	<i>Salix viminalis</i>	R	Arbustes	Basique à neutre	Ensoleillé	Humide à normal
Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>	R	Arbustes	Basique à acide	Ensoleillé	Humide à normal
Sorbier des oiseaux	<i>Sorbus aucuparia</i>	S/R	Arbustes	Acide à très acide	Ombre à ensoleillé	Frais à normal
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	S/R	Arbrisseaux	Basique à neutre	Demi- ombre	Humide à normal
Troène	<i>Ligustrum vulgare</i>	S/R	Arbrisseaux	Basique à acide	Demi- ombre à ensoleillé	Humide à très sec

Nom	Nom latin	Sentier ou Rivière	Catégorie	pH Sol	Lumière	Humidité
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	S/R	Arbustes	Basique à acide	Demi- ombre	Humide à très sec